

CDAS PARIS DU 22/06/2021

**COMPTE RENDU DU CONSEIL
DÉPARTEMENTAL DE L'ACTION
SOCIALE DE PARIS**

DOSSIER

Paris, 23 juin 2021

SOMMAIRE

Les sujets évoqués lors de ce CDAS ont plutôt été d'ordre administratif. Cela n'en ait pas moins important car une réforme de l'action sociale se met en place.

Vous trouverez ci-dessous les points évoqués :

1/ Monsieur Gil LORENZO est le nouveau président du CDAS de Paris depuis le 1^{er} juin 2021. Il est issu de la DGDDI.

2/ Réforme du réseau de l'action sociale :

Une nouvelle organisation de l'action sociale sera mise en place au 01/01/2022 articulé autour d'un découpage régional.

Le poste de délégué disparaît, la gouvernance du futur réseau se faisant au niveau régional. En ce moment, il y a donc des créations de postes de « responsable de l'action sociale » dans chaque région. Avec la création des responsables régionaux, les CDAS n'émettront plus d'avis sur la personne qui les représente.

La CFTC DGFIP s'insurge contre cette modification qui met à mal le dialogue social. La gouvernance de l'action sociale doit prendre en compte les organisations syndicales pour être efficace.

Le responsable régional ira normalement à tous les CDAS de chaque département de sa région avec le soutien de ses équipes. Les délégués actuels disparaîtront au profit des responsables régionaux ; ils intégreront l'équipe de l'action sociale sans avoir la fonction de délégué.

La CFTC DGFIP émet des réserves face à cette réforme.

3/ Renouvellement de la déléguée de l'action sociale :

Il s'agit de Mme Sandrine VANDERHOVEN. La déléguée a résumé son action sur les 5 dernières années qui s'est basé sur 2 axes : l'action locale et la communication. Sur l'action locale, il y a eu un renforcement sur les prestations aux actifs sans enfant et il y a eu des actions innovantes comme le café des aidants mis en place en 2019. Les actions de santé publique ont été développées en partenariat avec la mission handicap, la MGEFI ou la mission diversité. Pour la communication, la déléguée se déplace aux accueils des nouveaux agents. De plus, il a été mis en place un flash info tous les mois.

Mme Sandrine VANDERHOVEN a été renouvelé dans ses fonctions.

A ce jour, le délégué est recruté pour cinq ans par le secrétariat général après audition des candidats par le CDAS qui émet un avis. Il peut être renouvelé une fois par un vote en CDAS.

Mais en raison de la réforme décrite ci-dessus ce renouvellement n'a d'impact que jusqu'au 31/12/2021 puisque à partir de janvier 2022 son poste est remplacé par celui d'un délégué régional...

4/ Actions locales :

Certaines actions sont seulement en cours d'engagement en raison de la crise sanitaire et des jauges à respecter pour les spectacles et la restauration.

Le spectacle de l'Arbre de Noël devrait pouvoir avoir lieu s'il n'y a pas de nouveaux problèmes sanitaires. Il s'agira du spectacle du cirque Phénix.

Pour certaines sorties comme celle des retraités, l'action sociale est en attente de réponse par rapport à la restauration.

Des solutions de remplacement ont été trouvées lors des fermetures estivales des restaurants administratifs. Pour la plupart, il s'agit de restaurants collectifs de remplacement. Dans certains cas, la société Seresnet (commande du repas avant 9 heures 30 et livraison à 12 heures) pourra prendre le relais.

Il y a 2 restaurants qui ferment pendant plusieurs mois pour travaux. Saint Sulpice fermera 10 mois et il vient d'être trouvé une solution auprès d' EUREST au Bon Marché. Massillon fermera 8 mois, il est envisagé que les agents déjeunent à Réaumur.

Pensez à vous informer sur les prestations proposées sur le portail de l'action sociale des MEF se situant dans l'onglet « liens utiles » d'Ulysse.

La CFTC DGFIP a demandé une meilleure communication sur les actions proposées notamment à la DGFIP. Cela devrait être mis en place notamment pour les colonies de la Toussaint.